

# Info-permis

## Attention aux ventes-débarras!

Les ventes-débarras ou «ventes de garage» sont réglementées depuis quelques années dans votre arrondissement. Elles sont autorisées au cours de quatre weekends par année. Alors, préparez-vous et que les ventes commencent!



### TOUT AU COURS DE LA BELLE SAISON

On peut organiser jusqu'à quatre ventes-débarras par année. Ce sont les premiers weekends des mois de juin, juillet, août et septembre qui ont été choisis pour que se tiennent ces événements. Mais attention; quelques conditions se posent tout de même pour que tout soit parfait!

### C'EST À QUELLE HEURE? UN PERMIS EST-IL REQUIS?

Une vente-débarras ne peut être tenue qu'entre 9 heures et 18 heures, les weekends autorisés. Aucun permis ni certificat n'est requis pour organiser une vente-débarras. Il ne suffit que de suivre ces quelques règles et vous ferez de bonnes affaires!

### QUI PEUT FAIRE UNE VENTE DÉBARRAS?... ET OÙ?

Tout occupant d'un logement ou d'une maison peut tenir une vente-débarras sur le terrain où est érigé ce logement, dans la cour avant. C'est également sur ce terrain seulement qu'il est permis de poser une affiche, à condition de l'enlever immédiatement après la fin de l'activité.





# Extrait de la réglementation

## Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville 01-274

### « TITRE IV

### OCCUPATION ET AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS

#### CHAPITRE IX

#### VENTE-DÉBARRAS

418.1 Les ventes-débarras sont autorisées seulement le premier week-end des mois de juin, juillet, août et septembre aux conditions suivantes:

- 1° seul l'occupant d'un logement peut tenir une vente-débarras sur le terrain où est érigé ce logement;
- 2° une vente-débarras ne peut être tenue qu'entre 9 h et 18 h;
- 3° l'affichage relatif à une vente-débarras est autorisé que sur le terrain où se déroule l'activité et doit être enlevé immédiatement après la fin de l'activité;
- 4° pour la tenue d'une vente-débarras, l'étalage extérieur est permis dans la cour avant et aucun certificat d'autorisation n'est requis pour l'activité et l'affichage.»